

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25017936***

23 JAN. 2025

Greffe

N° d'entreprise : **0433 918 216****Nom**(en entier) : **RESIDENCE LES DEUX VALLEES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **4170 Comblain-au-Pont, Rue de la Gare 17****Objet de l'acte : Démission et nomination**

EXTRAIT DES RÉSOLUTIONS ÉCRITES DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 9 DÉCEMBRE 2024

Résolution 1

L'actionnaire unique prends acte de et, pour autant que de besoin, accepte le remplacement du représentant permanent de la SRL PROVIA (administrateur de la Société), ayant son siège social à Bovenberg 118, 1150 Woluwe-Saint-Pierre, inscrite à la BCE sous le numéro 0649.897.921, comme suit : M. Patrick Neyrinck, ayant son domicile à 2640 Mortsel, Luchthovenlaan 13, est remplacé par M. Christophe Bada, choisissant son domicile au siège de la Société.

Résolution 2

L'actionnaire unique décide de confier tout pouvoir à Me Frederic Deltour et Me Egor Akulov, avocats, ainsi qu'à tout autre avocat de l'association LMBD, dont le cabinet est établi à 1170 Bruxelles, Chaussée de La Hulpe 1777, et à la société B-Docs, dont les bureaux sont établis à 1000 Bruxelles, rue du Taciturne 27, ainsi que ses administrateurs et ses employés dont Hanane Mejdoubi et Carmen Theunis, avec le droit d'agir seul, et avec pouvoir de substitution, afin de remplir toutes les formalités nécessaires vis-à-vis des greffes compétents et/ou de l'administration du Moniteur et/ou de la Banque Carrefour des Entreprises, et de manière plus générale, afin de faire tout ce qui est nécessaire ou simplement utile en vue de mettre en oeuvre les décisions ci-dessus.

EXTRAIT DES RÉSOLUTIONS ÉCRITES DES ADMINISTRATEURS DU 9 DÉCEMBRE 2024

Résolution 1

Les administrateurs prennent acte et, pour autant que de besoin, acceptent le remplacement du représentant permanent de la SRL PROVIA (administrateur délégué de la Société), ayant son siège à Bovenberg 118, 1150 Woluwe-Saint-Pierre, enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0649.897.921 comme suit : Monsieur Patrick Neyrinck, ayant son domicile à 2640 Mortsel, Luchthovenlaan 13, est remplacé par Monsieur Christophe Bada, choisissant son domicile au siège de la Société.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/02/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Résolution 2

Le conseil d'administration décide de confier tout pouvoir à Me Frederic Deltour et Me Egor Akulov, avocats, ainsi qu'à tout autre avocat de l'association LMBD, dont le cabinet est établi à 1170 Bruxelles, Chaussée de La Hulpe 177/7, et à la société B-Docs, dont les bureaux sont établis à 1000 Bruxelles, rue du Taciturne 27, ainsi que ses administrateurs et ses employés dont Hanane Mejdoubi et Carmen Theunis, avec le droit d'agir seul, et avec pouvoir de substitution, afin de remplir toutes les formalités nécessaires vis-à-vis des greffes compétents et/ou de l'administration du Moniteur et/ou de la Banque Carrefour des Entreprises, et de manière plus générale, afin de faire tout ce qui est nécessaire ou simplement utile en vue de mettre en oeuvre les décisions ci-dessus.

Pour extrait conforme:

Egor Akulov
Mandataire spécial